



Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique du football en vétéran

Je soussigné, Docteur

Certifie que l'examen de Monsieur

Adresse :

.....

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Ne présente, à ce jour, aucune contre-indication à la pratique du football dans la catégorie d'âge « Vétérans de plus de 35 ans ».

Conformément aux nouvelles dispositions de la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022, et au règlement du G.A.V.T., ce certificat est valable trois ans sous réserve de modification notoire de l'état de santé, à partir de la date de cet examen.

Certificat établi le / /

Cachet et signature du médecin

Rappel : le responsable de votre équipe ne pourra pas vous autoriser à participer aux rencontres du critérium si vous n'êtes pas en possession de ce certificat médical car vous ne seriez pas homologué auprès du GAVT et donc non assuré.

Groupement Amical des Vétérans de Touraine
Siège Social : 1 rue Georges Clémenceau 37000 TOURS
Tél. : 02 47 05 00 06 – mail : footgavt37@gmail.com